



**HAL**  
open science

**“Vers une histoire comparée des bibliothèques.  
Questions préliminaires, entre Grèce et Chine anciennes”**

Christian Jacob

► **To cite this version:**

Christian Jacob. “Vers une histoire comparée des bibliothèques. Questions préliminaires, entre Grèce et Chine anciennes”. *Quaderni di storia*, 1998, 48, p. 87-122. hal-00131621

**HAL Id: hal-00131621**

**<https://hal.science/hal-00131621>**

Submitted on 17 Feb 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Christian Jacob**

## **VERS UNE HISTOIRE COMPARÉE DES BIBLIOTHÈQUES**

### **1. Questions préliminaires, entre Grèce et Chine ancienne**

#### **INTRODUCTION**

Mon propos est d'esquisser une réflexion comparatiste sur l'histoire des bibliothèques<sup>1</sup>. Quels sont les enjeux et les objets d'une telle réflexion ?

Il s'agit d'aborder l'étude d'une société selon un point de vue particulier: la place accordée aux bibliothèques, les dynamiques sociales, politiques et culturelles qui se développent autour des collections de livres en ces lieux particuliers que sont des institutions, des bâtiments ou tout simplement des meubles destinés, exclusivement ou non, à conserver ces objets qui pourront être, le cas échéant, manipulés, lus, annotés, recopiés, voire empruntés par des usagers qui forment des groupes plus ou moins

---

<sup>1</sup>Ce texte est la version remaniée de l'exposé présenté lors de la table ronde «Biblioteche e storia della cultura scritta» organisée à la Bibliothèque Cantonale de Locarno les 29 et 30 mai 1998. Je remercie son directeur, le Dr. Antonio Spadafora, qui a su réunir toutes les conditions pour des échanges intellectuels à la fois informels et très fructueux. Mon travail s'inscrit dans une recherche plus large menée dans le cadre du programme «Les mondes Lettrés» (CNRS, EHESS). Je remercie les collègues qui m'ont guidé cette année dans l'exploration des cultures lettrées de la Chine et du Japon, en

étendus et plus ou moins strictement définis (par des critères sociaux, professionnels, spirituels, intellectuels etc). Les bibliothèques sont en effet un lieu d'observation privilégié sur la manière dont une société s'approprie un patrimoine lettré, intellectuel, spirituel, hérité des générations passées ou emprunté à une culture voisine ou étrangère. Elles montrent comment la conservation et la transmission de ces patrimoines sont indissociables du processus de leur construction — idéologique, intellectuelle, technique — qui détermine leur valeur intrinsèque, leur structuration, mais aussi leurs usages et leur définition même. Toute bibliothèque est-elle vouée à accroître indéfiniment ses collections ? Peut-elle décider qu'elle est parvenue à réunir la totalité d'un patrimoine et qu'elle se voue désormais à la seule thésaurisation, évitant toute altération, tout perte? Ou va-t-elle adopter des critères sélectifs qui vont déterminer sa vocation, ses publics, ses usages, selon son degré de spécialisation et l'idéologie qui l'inspire.

Les bibliothèques sont des lieux où la tradition se matérialise et s'objective en une collections d'objets matériels dont la valeur est indissociable des textes dont ils sont le support. Elles sont des opérateurs de transmission qui peuvent avoir une efficacité normative et légitimante, en créant ou en figeant des canons esthétiques ou linguistiques, des orthodoxies religieuses ou intellectuelles, une identité collective, des grilles d'intelligibilité du monde. Productrice de normes, en ce qu'elle organise des corpus sélectionnés et hiérarchisés, édités et parfois commentés, investis

d'une autorité intellectuelle particulière (celle des gardiens et des techniciens de la tradition — bibliothécaires, philologues, érudits), la bibliothèque délimite, pour ses usagers comme pour ses possesseurs, le champ du lisible et de la mémoire. Elle est elle-même le produit d'une axiologie qui définit les contours de la tradition, et ce qui est digne ou non d'entrer dans ses collections, politique d'acquisition que peuvent aussi régir des limites pragmatiques liées à la disponibilité des livres, à leur commercialisation, aux aléas de leur conservation. L'histoire des bibliothèques est toujours fortement déterminée par les variables sociales, culturelles, économiques, politiques. Elle ne peut être dissociée d'une histoire plus large de la culture, de la construction sociale de la tradition et de la transmission, des systèmes de valeurs et des normes — spirituelles, éthiques, esthétiques. Les bibliothèques sont une forme de pouvoir sur le temps et sur l'espace, révélateur d'une politique de la mémoire et du savoir, dans une société ou dans l'une de ses composantes.

Le projet comparatiste vise moins à dégager les processus et les modèles invariants dans l'histoire des bibliothèques qu'à relever la multiplicité des traits différentiels, des scénarios, des configurations matérielles, des politiques bibliothécaires à des époques et dans des lieux déterminés. Par la comparaison entre les cultures qui ont fait l'expérience de la valeur des livres (et des textes qu'ils véhiculent) au point d'en constituer des collections, il s'agit d'explorer des formes possibles de l'entreprise bibliothécaire, les différentes réponses apportées aux problèmes de la constitution des fonds, du classement matériel et intellectuel des livres, des modalités de l'intervention technique sur les textes. Les bibliothèques existent à travers des lieux, des ressources

économiques, des fondements juridiques. Ensuite, on pourra déployer les gestes, les pratiques, les formes de sociabilité, les usages de la bibliothèque: identifier les autorités de tutelle, les statuts de ceux qui y travaillent (des plus humbles employés aux bibliothécaires en chef), les manières de lire et d'écrire qui y prennent place. Si la comparaison peut s'exercer entre de grandes aires culturelles ou entre des périodes différentes, elle peut jouer également à l'intérieur d'une même culture et à une même époque, en faisant ressortir la spécificité des statuts et des fonctions des différentes catégories de bibliothèques.

Les fils conducteurs d'une telle enquête sont multiples. Certains d'entre eux s'imposent immédiatement. Comme, par exemple, mettre en rapport l'histoire des bibliothèques et les formes de matérialité des livres: livres manuscrits ou imprimés, sous forme de codex, sur baguettes de bambou ou sur rouleaux de papyrus, de soie ou de papier etc. La matérialité des livres définit autant de modalités particulières de production et de reproduction, d'acquisition, de rangement, de conservation, de communication, de lecture. Ce qui entraîne une diversification des statuts des acteurs — producteurs des matériaux bruts du livre, copistes, artisans spécialisés dans leur restauration, la calligraphie, la reliure etc. La matérialité peut aussi déterminer la valeur économique des livres (en distinguant exemplaires de luxe ou exemplaires communs), parallèlement à d'autres facteurs comme la qualité de la calligraphie, la rareté du texte, la nature autographe du manuscrit ou la «valeur ajoutée» que représenteraient les traces d'un travail érudit (annotations etc) ou l'origine prestigieuse de l'exemplaire.

Une autre perspective de recherche serait de construire une typologie institutionnelle des bibliothèques: bibliothèques de palais, bibliothèques de monastères, d'écoles, d'universités, bibliothèques privées, bibliothèques publiques, bibliothèques d'État, bibliothèques à public restreint, bibliothèques nationales. On pourrait ainsi saisir la spécificité des organisations et des formes juridiques (à qui appartient une bibliothèque?), des projets intellectuels et des publics, et montrer comment, dans une société donnée, la diversité institutionnelle et fonctionnelle des bibliothèques définit autant de communautés de lecteurs différentes qui s'approprient des corpus de textes spécifiques selon des pratiques particulières<sup>2</sup>.

On le voit, l'une des questions centrales est celle des liens entre bibliothèque et pouvoir: pouvoir politique, intellectuel, spirituel, économique. Quel est le pouvoir spécifique de celui qui fonde une bibliothèque, qui en ouvre ou en restreint l'accès? Qu'apporte la fondation ou le contrôle d'une grande bibliothèque à l'exercice d'un pouvoir temporel ou spirituel, à la légitimité et aux racines de ce pouvoir? Qu'est-ce qu'une bibliothèque d'État? Comment se manifestent la concurrence ou la complémentarité (économique, politique, intellectuelle, symbolique) entre bibliothèques? Sur un plan plus général, les bibliothèques exercent une forme de pouvoir

---

<sup>2</sup>Cette analyse des «communautés de lecteurs» a été menée de manière exemplaire dans l'ouvrage collectif dirigé par G. Cavallo et R. Chartier, *Storia della lettura*, Rome-Bari, Laterza, 1995 (trad. française: *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997). Une telle enquête collective reste à entreprendre pour les sociétés non-européennes. Sur le Japon, nous disposons désormais de l'étude d'ensemble de P. Kornicki, *The Book in Japan. A Cultural History from the Beginnings to the Nineteenth Century*, Leiden, Brill, 1998, en particulier, pp. 223-276: «Authors and Readers».

sur la circulation des livres, sur l'accès aux textes, sur la mise en forme, la sélection, voire l'épuration du patrimoine lettré et intellectuel. Et on pourrait aussi réfléchir sur cette forme particulière de pouvoir qu'est l'autorité d'une institution, où se trouve conservée la mémoire nationale, qui produit les éditions de référence des grands textes de la tradition, qui élabore les catalogues et les grands recensements bio-bibliographiques, qui peut revendiquer l'exhaustivité ou la continuité de l'archivage dans des champs entiers du savoir et où, enfin, sont admis à travailler une élite de savants habilités à dire la loi, la lettre, la vérité.

La fonction des bibliothèques, les modalités de leurs usages sont donc déterminées par le projet intellectuel, les ressources économiques et le cadre institutionnel. Il conviendrait ainsi de distinguer, par exemple, des bibliothèques à vocation universelle, fondées pour réunir tous les livres jamais écrits, les bibliothèques organisées autour d'un corpus de textes canoniques ou encore les collections plus restreintes, reflétant la curiosité d'un individu ou les normes collectives, qui isolent le corpus des textes investis d'une valeur canonique par la tradition religieuse, éducative ou littéraire.

On en vient dès lors à déployer les dynamiques du travail menées dans les bibliothèques. Que signifie, pour un lettré ou un savant, le fait de travailler dans une bibliothèque qui ne lui appartient pas, mais dont il est l'utilisateur, le visiteur — l'un des formes du "pouvoir des bibliothèques" réside bien dans cette mise à disposition princière, régaliennne ou... républicaine, du patrimoine des livres à des groupes de lecteurs plus ou moins strictement définis. Quelles sont les formes de la lecture savante? Comment réactive-t-on les

savoirs déposés dans ces lieux, comment produit-on de la connaissance, de nouveaux textes, de nouveaux livres, en exploitant ces gisements de savoir? <sup>3</sup> Quel fut le rôle des bibliothèques dans le développement de la philologie, de l'exégèse, des recherches érudites, des traductions, des encyclopédies, de la grammaire, de l'histoire? Et comment l'accumulation même des livres dans les grandes bibliothèques conduisit-elle à des techniques de maîtrise, de capitalisation, de communication des savoirs (compilations, lexiques recueils de citations ou de notices, résumés...)?

L'approche comparative, ouverte sur les grandes cultures lettrées de l'Extrême et du Moyen-Orient comme sur celles de l'Occident, permet d'historiciser la notion même de bibliothèque, en montrant la variété des institutions et des dispositifs, des fonctions et des usages regroupés sous cette appellation générique et qui renvoient à des réalités différentes selon les époques et les cultures. Elle peut ainsi contribuer à une réflexion fondamentale sur les formes et les usages des collections de livres, à une époque où les bibliothèques connaissent des mutations profondes, dans la nature de leurs collections (prise en compte du patrimoine audio-visuel) comme dans leur matérialité (documents électroniques) et leur rapport aux lecteurs (communication des livres à distance, réseaux).

Mener à bien un tel programme de recherches ne peut s'envisager que dans le cadre d'un dialogue entre spécialistes de différentes cultures, seuls à même de situer les bibliothèques dans le réseau

---

<sup>3</sup>Voir une première exploration de cette problématique dans *Le Pouvoir des Bibliothèques. La mémoire des livres en Occident*, M. Baratin et C. Jacob



complexe de relations et de racines qui les relie à une société particulière, à son histoire, à son identité. Je ne ferai que frayer quelques pistes, à partir de l'histoire des bibliothèques grecques et en nourrissant ma réflexion d'un premier dialogue avec des spécialistes des bibliothèques de l'Extrême-Orient ancien.

## 1. Le seuil des bibliothèques

La première question que je voudrais poser est celle du seuil des bibliothèques ou plus exactement, du moment à partir duquel on peut parler de bibliothèque. Le monde grec ancien invite en effet à se demander si la possession, à titre privé, de quelques rouleaux de papyrus, voire l'acquisition de livres chez un libraire suffisent à créer ce que nous pouvons appeler une «bibliothèque»<sup>4</sup>. Dans une comédie d'Alexis (IVe s.-début du IIIe s. av. J.-C.), Linos invite Héraklès à saisir un livre au hasard dans une collection où l'on trouve Orphée, Hésiode, des tragédies, Choirilos, Homère,

---

éd., Paris, Albin Michel, 1994.

<sup>4</sup>L'histoire des bibliothèques, telle que les érudits anciens la reconstituent, semble procéder d'une illusion anachronique qui projette aux commencements la situation hellénistique, voir celle de la Rome impériale. Attribuer à Pisistrate les premières fondations de bibliothèques «d'état», voire de bibliothèques publiques constitue une extrapolation à partir d'un noyau historique: le rôle du tyran athénien dans l'organisation du corpus homérique et peut-être aussi dans la collection d'oracles de Musaios constituée par Onomacrite (Hérodote, VII.6). Voir Aulu Gelle, *Nuits Attiques*, VII.17.1-2; Athénée, *Deipnosophistes*, I, 3 A-B; Tertullien, *Apologétique*, XVIII.5; Isidore, *Etymologies*, VI.3.3-5. Les limites de la diffusion de la culture livresque dans la Grèce classique ont été bien rappelées par L. Canfora, *Lire à Athènes et à Rome*, «Les Annales», Juillet-Août 1989, 4, pp. 925-937.

Épicharme et des "recueils variés"<sup>5</sup>: essentiellement des textes poétiques et dramatiques classiques auxquels s'ajoutent des textes divers comme ce manuel de cuisine choisi par le héros. Dans les *Mémoires* de Xénophon, Socrate entreprend de vérifier les prétentions au savoir du jeune Euthydème qui avait réuni de nombreux écrits de poètes et des sophistes les plus réputés et, en fait, collectionnait les livres de manière à en avoir le plus possible, possédant par exemple tous les poèmes d'Homère<sup>6</sup>. Exemple d'un jeune homme qui espère trouver dans sa bibliothèque personnelle la voie de la sagesse, Euthydème témoigne du rôle instrumental des livres, au IV<sup>e</sup> s., pour apprendre des techniques comme la médecine, l'architecture, la géométrie et l'astronomie: autant de disciplines où l'écrit était déjà vecteur de savoir et de formation. Particulièrement intéressant est son désir de rassembler le plus grand nombre de livres possible, comme si cet aspect quantitatif était une garantie de polymathie: la bibliothèque est un espace où les livres s'accumulent et se complètent.

Cependant, la tradition grecque souligne la place fondatrice d'Aristote dans l'histoire des bibliothèques<sup>7</sup>: «Aristote est le premier, à notre connaissance, à avoir réuni une collection de livres et à avoir appris aux rois d'Égypte la manière d'organiser (*suntaxin*) une bibliothèque». Pourquoi cette position privilégiée, alors que manifestement des personnes privées pouvaient posséder des livres en plus ou moins grand nombre ? C'est que le philosophe se voit attribuer non seulement la constitution d'une collection de livres,

---

<sup>5</sup>Athénée, *Deipnosophistes*, IV, 164b-d.

<sup>6</sup>Xénophon, *Mémoires*, IV.2.

<sup>7</sup>Strabon, *Géographie*, XIII, 1, 54, C 608.

mais aussi la mise au point des principes de son organisation, la manière de les ranger ensemble, leur «syntaxe».

Ce n'est pas tant l'accumulation des livres qui importe que leur classement, la prise de conscience d'un ordre englobant, intellectuel, qui préside à la distribution des rouleaux de papyrus et permet de discipliner leur accumulation, leur dispersion en quelques catégories générales. Un ordre qui procède d'une conception d'ensemble: sa valeur opératoire doit se manifester en permettant de ranger le maximum de livres sans que jamais la validité de la classification ne soit remise en cause. Un tel principe de rationalité reflète à la fois une distribution matérielle et une organisation intellectuelle impliquant une première typologie des disciplines et des genres littéraires, et des formes de classification interne qui pouvaient être d'ordre alphabétique ou chronologique: aide au rangement, au repérage des livres, mais aussi moyen de contrôler la cohérence de la collection, ses lacunes. L'un des seuils de l'histoire des bibliothèques serait donc ce moment où l'on prend conscience des contiguïtés signifiantes et des liens intellectuels entre ces objets matériels que sont les livres: la bibliothèque forme un tout dont les significations, la valeur, les effets intellectuels se situent à un autre niveau que ceux de chacun des livres qu'elle renferme.

La Bibliothèque d'Aristote n'était pas un bâtiment, mais s'identifiait à la collection de livres. Elle était un bien mobilier, une propriété privée, transmissible par testament à un héritier. Elle revenait en principe au futur chef de l'école, mais c'était un héritage nominatif, non institutionnel. Pour cette raison, Nélée de Scepsis, qui n'obtint pas la direction du Lycée, quitta l'école avec la bibliothèque de

Théophraste qui avait lui-même hérité de celle d'Aristote<sup>8</sup>. La bibliothèque était aussi le pivot d'une collectivité de chercheurs, de philosophes, d'étudiants. Bien que propriété privée, elle était mise à leur disposition. Il s'agissait d'une bibliothèque de travail, qui devait offrir une documentation pour des recherches en sciences humaines, naturelles et physiques, mais aussi déployer l'horizon philosophique des propositions, des problèmes et des solutions formulés par les grands devanciers et permettant de générer, sur un mode dialectique, de nouvelles thèses<sup>9</sup>. On peut donc supposer que le fonds de la bibliothèque fut constitué de manière méthodique, avec en particulier les grands textes de la philosophie et de la physique présocratiques, les grandes oeuvres littéraires, nécessaires à un projet comme celui de la *Poétique*, bien évidemment les écrits d'Aristote lui-même, ainsi que les notes de travail, textes d'enquête, transcriptions de documents divers (par exemple des inscriptions sur stèles de pierre) qui ont accompagné la préparation des grands traités. On peut supposer que les écrits des membres de l'école, comme par exemple ceux des très prolifiques Théophraste et Démétrios de Phalère, enrichissaient la bibliothèque.

---

<sup>8</sup>Nous n'entrons pas ici dans la discussion des sources anciennes relatives au sort de cette bibliothèque: les témoignages principaux sont: Strabon, *Géographie*, XIII.1.54 C 608; Plutarque, *Sylla*, 26; Athénée, *Deipnosophistes*, I, 3a. Voir en dernier lieu L. Canfora, *Aristotele "fondatore" della Biblioteca di Alessandria*, à paraître dans «Scritti in onore di Italo Gallo», Salerno, 1999.

<sup>9</sup>Sur l'organisation du travail intellectuel dans le lycée d'Aristote, voir J.P. Lynch, *Aristotle's School. A Study of a Greek educational institution*, University of California Press, 1972; Carlo Natali, *Bios theoretikos. La vita du Aristotele et l'organizzazione della sua scuola*, Bologna, Il Mulino, 1991, particulièrement le chap. 3.

La bibliothèque est ici liée à un genre de vie, le «bios théorétikos». Son existence permettait des lectures et méditations approfondies comme la recherche d'informations qui pouvaient être réorganisées dans de nouveaux traités. La lecture des livres nourrissait le débat intellectuel et la production théorique et érudite de l'Ecole. La bibliothèque définissait un horizon intellectuel commun.

Ce rapport instrumental et collectif à la bibliothèque témoigne d'une configuration du travail intellectuel assez différente de celui que l'on pouvait mener dans le cadre de l'enseignement itinérant des sophistes au Ve s.<sup>10</sup> ou même dans l'Académie de Platon<sup>11</sup>. Il n'y a pas, à ma connaissance, de témoignages explicites sur l'existence d'une bibliothèque dans l'école d'Isocrate et les *Nuées* d'Aristophane, qui mettent en scène une satire des nouvelles méthodes d'éducation, font référence aux tracés ou aux instruments de la géométrie et de l'astronomie, ainsi qu'à une carte géographique, mais pas à une collection de rouleaux de papyrus.

---

<sup>10</sup>Certains traités attribués au sophiste Hippias, cependant, semblent présupposer le recours à une bibliothèque personnelle, en particulier ceux qui s'apparentent au genre de l'histoire de la philosophie et de la doxographie. Voir la mise au point de G. Cambiano, *Unité du savoir et pluralité des savoirs en Grèce ancienne*, «Littérales», 21, 1997 (*L'Entreprise encyclopédique*, études réunies et présentées par Jean Bouffartigue et Françoise Mélonio), pp. 23-44 et, sur Hippias, pp. 28-30.

<sup>11</sup>Les sources évoquent cependant certains achats de livres par Platon, en particulier trois livres du pythagoricien Philolaos, qui seraient le modèle du *Timée*, mais aussi les *Mimes* de Sophron et les poèmes d'Antimaque. Après la mort de Platon, l'Académie permettra aux personnes extérieures à l'école de lire les textes du fondateur moyennant redevance. Voir J. Platthy, *Sources on the Earliest Greek Libraries with the testimonia*, Amsterdam, 1968, pp. 121-124, T. 54-61.

## 2. Alexandrie

C'est cette configuration d'une communauté de chercheurs et de penseurs, utilisant les livres comme des instruments de travail, qui a inspiré la fondation du Musée d'Alexandrie et de sa bibliothèque.

Alexandrie témoigne ainsi d'un moment historique particulier, où la fondation d'une grande bibliothèque d'État s'inspire d'un modèle existant, dont l'efficacité a pu être vérifiée par la riche activité scientifique et philosophique du Lycée d'Aristote. Alexandrie serait l'exemple d'une bibliothèque qui se fonde à partir d'une autre, reprenant non seulement une forme d'organisation et une architecture conceptuelle, mais peut-être aussi un fonds de livres apporté par les premiers visiteurs péripatéticiens à la cour Lagide (Straton de Lampsaque et Démétrios de Phalère), voire une partie de la bibliothèque réunie par Aristote et enrichie par Théophraste, qui, selon Athénée de Naucratis, aurait été achetée par Ptolémée Philadelphe<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup>Athénée, *Deipnosophistes*, I.3b. L. Canfora (*art. cit.* note 8) cherche à résoudre les contradictions des sources anciennes sur le sort de la bibliothèque d'Aristote, en distinguant les livres acquis par Aristote (ce qui constituait la bibliothèque de travail du Lycée) et le corpus des écrits du Stagirite lui-même, qui n'entra pas dans la bibliothèque d'Alexandrie, mais resta propriété des descendants de Nélée, jusqu'à ce qu'ils le vendent à Apellicon de Téos (Athénée, V, 214d). Cette hypothèse est déjà formulée par C. Wendel (et W. Göber), *Das griechisch-römische Altertum*, «Handbuch der Bibliothekswissenschaft», 2. Aufl. 3 Bd. Geschichte der Bibliotheken, Wiesbaden, 1955, pp. 60-61.

Mais cette implantation égyptienne de l'organisation de l'école d'Aristote ne doit pas dissimuler le changement de sens et d'échelle qui affecte la totalité du dispositif, en particulier la bibliothèque<sup>13</sup>.

D'institution de droit privé, aux marges d'Athènes, nous passons à une fondation de mécénat royal, dans le quartier du palais d'Alexandrie. D'une école reposant sur les liens personnels, intellectuels et affectifs entre un scholarque et ses disciples et collègues se substitue une communauté où le véritable pouvoir est désormais celui du roi, pouvoir politique, non plus intellectuel, seul à même d'admettre lettrés et savants dans son cénacle ou de les en exclure, et par conséquent d'autoriser ou non l'accès à la collection de livres. La bibliothèque de travail est aussi devenue une bibliothèque universelle.

Bibliothèque universelle, car d'emblée, sur le conseil de Démétrios de Phalère, ancien membre du Lycée aristotélicien, Ptolémée Ier envisage de réunir tous les livres de la terre habitée. Ambition hyperbolique qui témoigne bien du fait que l'on est entré dans une ère nouvelle, celle des grandes monarchies de l'Orient hellénisé, qui se partagent les anciennes régions de l'Empire perse conquises par Alexandre le Grand. Un horizon beaucoup plus large que celui des

---

<sup>13</sup>Dans l'importante bibliographie consacrée à la Bibliothèque d'Alexandrie, on citera P.M. Fraser, *Ptolemaic Alexandria*, Oxford, Clarendon Press, 1972 (reprint 1998), vol. I, pp. 305-335; L. Canfora, *La biblioteca scomparsa*, Palermo, Sellerio, 1986; L. Canfora, *La Bibliothèque d'Alexandrie et l'histoire des textes*, Université de Liège, CEDOPAL, 1992; Mostafa El-Abadi, *Vie et destin de l'ancienne Bibliothèque d'Alexandrie*, Paris, UNESCO 1992 (éd. anglaise: 1990).

cités grecques classiques qui n'ont d'ailleurs jamais eu de bibliothèques d'État à proprement parler.

Les «livres de toute la terre», c'est-à-dire les livres dans tous les genres de savoir, comme le rappelle l'évêque Epiphane, au IV<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>: poètes, logographes, rhéteurs, sophistes, médecins, hiatrosophistes, historiographes, et tous les autres. La carte préexiste à la bibliothèque, on connaît déjà les lignes de force qui vont la structurer, les cases vides où les livres qui affluent viendront se distribuer. La culture est déjà découpée, organisée. Peut-être s'agit-il là de ces principes de classement qu'Aristote avait appris aux rois Égyptiens? Ou peut-être les *Pinakes* de Callimaque qui refléteront l'étendue et l'organisation de la collection quelques décennies plus tard, président-elles anachroniquement à la constitution même de la bibliothèque en imposant une logique classificatoire préalable à la quête générale des livres?

Mais «les livres de toute la terre» signifie aussi : les livres non seulement des Grecs, mais de tous les autres peuples — Ethiopiens, Indiens, Perses, Elamites, Babyloniens, Assyriens, Chaldéens, Romains, Phéniciens, Syriens, avec une politique de traduction en grec, dont Zoroastre et le Pentateuque comptent parmi les exemples les plus notables<sup>15</sup>.

Il convient de s'arrêter à la nature de ce projet. Pour le nouveau roi d'Égypte, il s'agissait de s'emparer de la mémoire et de la culture du

---

<sup>14</sup>*De mensuris et ponderibus*, PG, 43, p. 252.



monde, sous la forme de ces traces analogiques que sont les livres. Un tel projet témoigne de deux faits complémentaires, étroitement liés:

a) l'existence, dans le monde grec, d'une production libraire décentralisée et assez considérable sur le plan quantitatif, puisqu'en quelques années Alexandrie va réunir des dizaines de milliers de rouleaux — en fait près de 500.000 selon le byzantin Tzetès<sup>16</sup>.

b) la prise de conscience du fait que l'acquisition et la possession matérielle des livres était le moyen de s'approprier la tradition culturelle de l'hellénisme, et que les livres, en tant que vecteurs des textes, avaient une valeur intrinsèque, indépendante des modes de communication orale, publique et spectaculaire des grandes oeuvres de la poésie et du théâtre grecs. Les livres furent le moyen, pour les Ptolémées, de déplacer l'hellénisme, de tout le monde grec vers la capitale égyptienne: un processus centripète, où la géographie comme l'histoire venaient se condenser en un seul et même lieu.

Ce vaste processus de captation reposait sur la collecte systématique de ces objets matériels qu'étaient les rouleaux de papyrus, tous susceptibles de renfermer des textes particuliers et différents dont l'accumulation et l'addition recomposeraient, sur les

---

<sup>15</sup>Voir L. Canfora, *Il viaggio di Aristeia*, Roma-Bari, Laterza, 1996, qui suit la riche tradition historiographique de l'ouverture de la Bibliothèque d'Alexandrie aux «sagesses barbares».

<sup>16</sup>Tzetzes, *Prolegom. de comoedia*, p. 43 (Koster). Athénée, *Deipnosophistes*, I.3b, évoque des acquisitions de livres à Athènes et à Rhodes. Sur Rhodes comme centre intellectuel et de production de livres, L. Rossetti et P. Liviabella Furiani, *Rodi*, in: «Lo Spazio Letterario della Grecia antica», G. Cambiano, L. Canfora, D. Lanza (ed.), Vol. 1, Tom. II, Roma, Salerno Editrice, 1995, 657-714.

étagères du Musée d'Alexandrie, la totalité des savoirs et des pensées jamais confiés à l'écriture.

Il s'agissait de doter la ville nouvelle d'Alexandrie d'une mémoire artificielle et importée, en lui donnant le statut d'un centre où le monde entier, jusqu'en sa périphérie lointaine, viendrait s'écrire et s'archiver: un point focal, par conséquent, qui devait réorganiser l'espace de l'hellénisme en concentrant dans une même bibliothèque tous les écrits qu'il avait produits. C'était par là-même créer un seuil fondamental dans la tradition grecque, en la soumettant désormais à la temporalité propre à la bibliothèque, à la temporalité de la conservation et de l'accumulation, rythmée par les tâches de la copie et du classement, de l'exploitation savante et érudite<sup>17</sup>. Alexandrie, lieu d'aboutissement des traditions de l'hellénisme classique, fut ainsi le point de départ d'une nouvelle forme de tradition, volontariste, politique, reposant sur la médiation des livres et un ensemble de procédures expertes de gestion: aux performances théâtrales et poétiques, aux manifestations civiques et collectives qui présidèrent si longtemps à la réception des oeuvres littéraires dans la Grèce archaïque et classique, succédait le temps de la distance et de l'objectivation, celui de la lecture technique de l'éditeur, du grammairien, du lexicographe et du commentateur, cénacle élitiste des nouveaux acteurs et médiateurs de la transmission des oeuvres et des savoirs. Il était pour la première fois possible de voir réunis, dans la synchronie utopique des dizaines de milliers de rouleaux accumulés, la culture (*paideia*)

---

<sup>17</sup>On pourrait ajouter, en anticipant sur l'expérience chinoise, que de telles bibliothèques fragilisent aussi le patrimoine livresque qu'elles concentrent,

sous la forme d'un espace, d'une topo-graphie régie par des principes de rangement à la fois physiques et intellectuels.

L'un des effets marquants de cette collection fut d'instaurer un changement de perspective sur le patrimoine littéraire de l'hellénisme en substituant un modèle «cartographique» au modèle généalogique et chronologique développé par l'érudition antérieure. Il est frappant d'observer que l'un des grands travaux d'histoire littéraire menés au Lycée d'Aristote, les *Didascalies* (Liste des représentations théâtrales à Athènes), était régi par la chronologie: Aristote y établissait la liste et les dates des premières représentation de tragédies, de comédies et de drames satyriques mis en scène à Athènes aux Ve et IVe s. Il avait exploité pour cela les archives des archontes éponymes athéniens, qui étaient chargés de l'attribution des chœurs aux candidats aux concours et, par là-même, de leur sélection préalable. Ce travail servit de base à plusieurs inscriptions trouvées à Athènes ainsi qu'au *Catalogue des poètes dramatiques* réalisé par Callimaque à la Bibliothèque d'Alexandrie, en prélude sans doute à ses *Pinakes*.<sup>18</sup>

Les *Didascalies* d'Aristote se présentaient comme une chronique des représentations théâtrales présentées lors des grandes fêtes

---

en l'exposant aux risques de destruction massive lors des accidents de l'histoire.

<sup>18</sup>Sur cette généalogie de la pinacographie alexandrine, voir R. Blum, *Kallimachos. The Alexandrian Library and the Origins of Bibliography*, translated from the German by Hans H. Wellisch, Madison, The University of Wisconsin Press, 1991 (Frankfurt, 1977), en particulier pp. 24-43, 137-142 et 150-160. Sur les didascalies, voir H.J. Mette, *Urkunden dramatischer Aufführungen in Griechenland*, Berlin-New York, De Gruyter, 1977, pp. 83-158.

Athéniennes<sup>19</sup>. Il est peu probable qu'Aristote ait consulté les manuscrits de toutes les pièces listées, et rien ne permet de supposer que ceux-ci aient été conservés dans les archives des archontes. Il s'agissait néanmoins d'un recensement systématique de toutes les pièces représentées lors des concours, qui pouvait servir de liste de référence pour identifier des textes dramatiques, vérifier leur attribution, leur titre, leur authenticité et leur date. À Alexandrie, les matériaux réunis par Aristote furent réorganisés pour répondre aux besoins spécifiques de la bibliothèque. Dès les débuts de cette dernière, et sans doute sous la supervision de Zénodote, Lycophron de Chalcis a entrepris la correction des comédies, Alexandre l'Étolien celle des tragédies. Les *Didascalies* d'Aristote, on peut le supposer, furent utilisées pour procéder à un premier classement de la collection de textes dramatiques. Callimaque fut ensuite l'acteur essentiel, d'abord dans sa *Table et liste des metteurs en scène classés chronologiquement et depuis l'origine*<sup>20</sup>, et surtout dans les *Pinakes*. Le contenu de la première liste n'est discernable qu'indirectement, par le biais de fragments d'inscriptions grecques trouvées à Rome, qui dérivent vraisemblablement du travail de Callimaque: celles-ci suggèrent le principe d'une classification par auteurs dramatiques. Chaque auteur était mentionné à la date de sa première représentation, ouvrant ainsi une rubrique où l'ensemble de ses oeuvres étaient distribuées selon trois principes de classement combinés: le rang obtenu au concours (1er, 2e, 3e), les différents concours dramatiques d'Athènes, et à l'intérieur de ces sous-rubriques, l'ordre chronologique basé sur le

---

<sup>19</sup>*Fragm.* 618-630 (Rose); *Fragm.* 415-462 (Gigon).

<sup>20</sup>*Fragm.* 454-456 (Pfeiffer).

nom des archontes éponymes<sup>21</sup>. Une note précisait les pièces conservées.

Les *Tables des auteurs qui se sont illustrés dans tous les aspects de la culture et de leurs écrits*<sup>22</sup>, marquaient une nouvelle étape dans la transformation des matériaux compilés par Aristote. Désormais, les auteurs étaient répartis en classes, si nécessaire subdivisées, puis, à l'intérieur de celles-ci, étaient distribués par ordre alphabétique, avec la mention de l'incipit des oeuvres et du nombre de leurs lignes. Une telle entreprise était impensable sans recourir aux livres eux-mêmes, pour s'assurer de leur contenu et vérifier leur authenticité<sup>23</sup>. Dans le cas des textes dramatiques, Callimaque fit de la liste chronologique d'Aristote la carte<sup>24</sup> de la collection effectivement possédée dans la bibliothèque, et qui fut enrichie quelques années plus tard par les exemplaires officiels des Tragiques que Lycurgue avait fait déposer dans les archives d'Athènes<sup>25</sup> — ce qui confirme l'absence d'une bibliothèque publique dans la ville et aussi la non-conservation par la cité des

---

<sup>21</sup>R. Blum, *op. cit.*, pp. 138-139; voir fragm. 456 (Pfeiffer). Texte des inscriptions: IG XIV 1098 a, 1097, 1098

<sup>22</sup>*Fragm.* 429-453 (Pfeiffer).

<sup>23</sup>Callimaque pouvait déjà s'appuyer sur les travaux menés à la Bibliothèque par la première génération de savants: Zénodote s'était occupé d'Homère et de la poésie épique, Lycophron de la comédie, Alexandre l'Étolien de la tragédie: Tzetzés, *Prolegom. de comoedia*, p. 43 (Koster). Contrairement à R. Blum, je ne pense pas que les *Pinakes* se soient appuyés sur un «catalogue» de la bibliothèque d'Alexandrie ni qu'ils aient été nécessairement restreints aux auteurs grecs.

<sup>24</sup>Rappelons d'ailleurs que le substantif *pinax* (table) est l'une des désignations habituelles des cartes géographiques.

<sup>25</sup>Galien, *in Hippocrat. Epid. commentar.*, XVII, 1, pp. 606-607 (Kühn); Ps.-Plutarque, *Vies des dix orateurs*, 841F.

manuscrits des pièces jouées ou primées dans les concours. La Bibliothèque d'Alexandrie fut ainsi le lieu où l'histoire de la littérature antérieure, basée sur des performances orales et publiques par exemple lors des fêtes athéniennes ou panhelléniques, venait se réorganiser dans l'espace synchronique et systématique d'une vaste collection de textes, dont il fallait vérifier la lettre, le titre, la longueur, l'authenticité. C'était la première fois que la *paideia* s'offrait au regard sous la forme d'une collection massive, se prêtait au dénombrement, à la classification, à la maîtrise matérielle et technique. Elle s'identifiait aux livres, ces vecteurs matériels qui pouvaient conserver et raviver à tout moment les savoirs et les voix qui s'y trouvaient inscrits. Elle investissait un espace, le Musée, fondée par la jeune dynastie macédonienne qui entendait user de la culture comme instrument de légitimation politique et de pouvoir symbolique. Lettrés et savants admis à travailler dans ces murs se trouvaient confrontés à la mémoire du monde: ils étaient des héritiers autant que des explorateurs, des voyageurs autant que des cartographes.

Cette main-mise rapide sur le patrimoine des livres s'inscrivait en effet dans un projet de mécénat culturel: perpétuant les usages des tyrannies et des monarchies grecques, les Lagides invitèrent savants et gens de lettre à prendre en charge cette bibliothèque, à l'organiser, à y travailler. La floraison littéraire et savante contribuait à la gloire de la famille royale. Ce ne fut donc pas une bibliothèque de lecture publique ni une bibliothèque universitaire. Ce fut une bibliothèque fermée, où une grande part du travail était liée à l'exploitation savante, à l'identification, à l'édition des grands textes qui y furent conservés. Ce fut une bibliothèque de travail

uniquement pour les savants admis en résidence dans le cadre du Musée.

On pourrait ajouter que la Bibliothèque d'Alexandrie vit naître une tension fondamentale dans l'histoire des bibliothèques, entre:

— le rêve d'exhaustivité et d'universalité: réunir tous les livres de la terre, les accumuler, les thésauriser, avec l'angoisse de la perte, de l'oubli, de la destruction.

— la nécessité du tri, de la sélection, de l'oubli, de dispositifs créant des points de visibilité et de maîtrise: seuls moyens d'échapper à la saturation, à l'ensevelissement, à la paralysie totale de la mémoire.

D'où les techniques de l'édition philologique, qui privilégiaient les textes, comme constructions intellectuelles et techniques, sur la multiplicité des livres matériels qui les véhiculaient tout en les diffractant en un spectre plus ou moins large de variantes. D'où également les recueils de citations, les catalogues, les lexiques, les collections de données, de mots, de citations compilés dans les livres. Autant de textes créés à partir d'autres textes, qui permettaient d'activer les gisements de connaissances reposant dans la bibliothèque, en les dissociant de leur support initial, en déconstruisant des livres pour faciliter la recherche et la mobilité des informations<sup>26</sup>.

---

<sup>26</sup>Le Lycée d'Aristote est ici encore un précurseur, avec ses doxographies philosophiques, ses collections d'informations (proverbes, constitutions etc). Sur les dynamiques du travail intellectuel entrepris dans la Bibliothèque d'Alexandrie, voir C. Jacob, *Navigations alexandrines: lire pour écrire*, in: «Le Pouvoir des Bibliothèques. La mémoire des livres en Occident»,

### 3. Les bibliothèques chinoises (jusqu'au Xe s.): jalons comparatistes

Je me suis attaché à cette articulation des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. avant J.-C. en Grèce parce qu'elle me semble fondamentale dans l'émergence de deux formes particulières de bibliothèques: les bibliothèques d'écoles philosophiques et les bibliothèques de palais hellénistiques, qui sont à l'origine des développements des bibliothèques à Rome<sup>27</sup>.

J'en viens à présent aux bibliothèques chinoises. Je ne vais pas en retracer l'histoire, mais plutôt m'appuyer sur l'excellent livre de

---

sous la direction de M. Baratin et C. Jacob, Paris, Albin Michel, 1996, pp. 47-83.

<sup>27</sup>Rappelons en effet que les premières grandes bibliothèques grecques arrivées en Italie faisaient partie du butin de guerre des généraux romains: Lucius Paul Emile transporta ainsi à Rome la bibliothèque de Persée, roi de Macédoine, vaincu à Pydna (168 av.). Il n'est pas impossible que cette bibliothèque ait contribué à la vie intellectuelle du «Cercle des Scipions» — Polybe se fit prêter certains de ces livres. Suite à la prise d'Athènes (86 av. J.-C.), Sylla emporta en Italie la bibliothèque d'Apellicon de Téos, où venaient de réapparaître les livres d'Aristote. Quand à Lucius Licinius Lucullus, il s'appropriâ la bibliothèque de Mithridate, le roi du Pont Euxin, vaincu en 66 av. J.-C. Ce n'étaient pas seulement des rouleaux de papyrus qui étaient ainsi importés, mais sans doute aussi les principes de leur classement, des techniques de catalogage et plus généralement l'expertise bibliothécaire du monde grec hellénistique, sous la forme en particulier d'esclaves ou d'affranchis comme le grammairien Tyrannion. Sur les bibliothèques dans le monde romain, voir la mise au point récente de P. Fedeli, *Biblioteche private et pubbliche a Roma e nel mondo Romano*, «Le Biblioteche nel mondo antico e medievale», a cura di G. Cavallo, Bari-Rome, Laterza, 1988, pp. 29-64.



Jean-Pierre Drège, *Les Bibliothèques en Chine au temps des manuscrits jusqu'au Xe siècle*, Paris, 1991 (Publications de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, CLXI) pour dégager certains traits de leur spécificité ainsi que quelques différences notables par rapport aux bibliothèques grecques que je viens de présenter à grands traits.

Les bibliothèques étudiées par J.P. Drège se situent au temps du livre manuscrit. Vers le Xe s., les livres imprimés par xylographie apparaissent dans les bibliothèques<sup>28</sup> et prennent la forme de cahiers de pages pliées. Auparavant le livre manuscrit se présentait, comme en Grèce, sous la forme d'un rouleau, non de papyrus, mais de minces lamelles de bambou assemblées les unes aux autres ou de soie ou, à partir du 1er s. de notre ère, de papier, qui ne tardera pas à être le matériau dominant. Le rouleau de soie ou de papier s'enroule autour d'un bâton. Une feuille de couverture porte le titre de l'ouvrage et le numéro du rouleau en cas de livres en plusieurs volumes. Ces rouleaux sont rangés par dix dans des enveloppes de bambou ou de chanvre. Des étiquettes portant le titre de l'ouvrage permettent d'identifier les livres<sup>29</sup>. Une telle configuration est très proche de celle des bibliothèques de rouleaux de papyrus dans le monde gréco-romain<sup>30</sup>. On peut supposer qu'un certain nombre de problèmes techniques se posèrent de manière identique: rouleaux dépareillés, étiquettes perdues, erreurs d'attribution. Les gestes du

---

<sup>28</sup>L'imprimerie se répand plus rapidement dans les bibliothèques privées que dans les bibliothèques officielles: Drège, pp. 265-268.

<sup>29</sup>Drège, p. 13-14.

<sup>30</sup>Il convient toutefois d'indiquer une différence essentielle: les textes chinois se déployaient en colonnes verticales de droite à gauche; les textes grecs en lignes horizontales alignées en colonnes, de gauche à droite.

rangement sur les rayons, de la recherche d'un rouleau particulier, puis de la lecture devaient être fort proches également.

La bibliothèque, comme institution spécifique, émerge progressivement et acquiert son identité en se différenciant des archives et du trésor impérial. Ce dernier fut, en particulier au temps des Royaumes Combattants (403-221 av. J.-C.) et des Han (206 av.-220 apr. J.-C.), le lieu de dépôt des cartes et d'autres documents secrets liés à l'exercice du pouvoir, des peintures et des calligraphies ainsi que des livres eux-mêmes, sous forme de tablettes de bois et de rouleaux de lamelles de bambous ou de soie. Sous le règne de l'empereur Wu de la dynastie Han (141-87 avant J.-C.), les sources attestent le projet de conserver des livres dans le trésor royal. Des fonctionnaires sont chargés de les copier. Il ne s'agit plus d'archives, mais de livres investis d'une valeur intellectuelle propre, comme les textes philosophiques et leurs commentaires. Il semble que l'on passe d'une conservation passive à une forme de collection active et volontariste, puisque Wu inaugura une forme de dépôt systématique des écrits qui eut pour résultat qu'en un siècle, «des montagnes de livres avaient été amassées»<sup>31</sup>.

On passe ainsi du modèle d'un dépôt d'archives stratégiques et d'objets précieux à celui d'une collection vouée à un accroissement exponentiel et se proposant la maîtrise matérielle de tous les textes écrits, la maîtrise de la mémoire. Posséder cette bibliothèque à la vocation universelle est dès lors en rapport avec la légitimation politique. Au point que la bibliothèque impériale peut être détruite

---

<sup>31</sup>*Taiping yulan*, j. 619, p. 1a, cité par Drège, p. 19.

par le monarque régnant lui-même, lorsqu'il est sur le point d'être renversé et remplacé<sup>32</sup>.

Tout nouvel empereur, fondateur ou non d'une nouvelle dynastie, hérite de la bibliothèque de son prédécesseur, voire s'en empare par la force ou, si elle a été détruite, doit en combler les lacunes, et parfois la recréer à partir de rien en reconstituant la collection. Ce geste est un *leitmotiv* de l'historiographie chinoise officielle et impose un rythme cyclique à l'histoire des bibliothèques. Cette dernière voit les mêmes scénarios se répéter — pertes et destructions consécutives aux guerres, aux changements de dynastie, aux déplacements des capitales impériales<sup>33</sup>. Il est notable

---

<sup>32</sup>Drège, p. 35: en 554, Yuandi met le feu à sa bibliothèque de 140.000 rouleaux et veut se jeter dans le brasier, lors de l'entrée des Wei occidentaux dans Jiangling; p. 16: en 975, le dernier souverain des Tang du Sud, Houzhu exige que l'on brûle les livres plutôt que de les laisser au vainqueur, Taizu des Song (règne, 960-976).

<sup>33</sup>Les principales destructions attestées par l'historiographie chinoise: 24 apr. J.-C.: insurrection de Wang Man, puis reconstitution de la bibliothèque par les Han postérieurs (Drège, p. 21); 190-193: fin des Han, destructions successives de la bibliothèque impériale; en 216, reconstitution par Cao Cao, qui prend le nom de Prince de Wei (p. 23-24); en 311: fin des Jin occidentaux: la bibliothèque et le palais incendiés par les Xiongnu (Drège, p. 27); fin de la dynastie des Qi du sud: destruction et dispersion de la bibliothèque; la nouvelle dynastie des Liang reconstitue la collection (Drège, p. 31); 554: fin des Liang: plusieurs années de trouble; destruction de la bibliothèque impériale; les Chen (557-589) reconstituent la collection (Drège, p. 34-37); sous Daowu di (r. 386-409), de la dynastie des Wei du nord: nouvelle fondation de la bibliothèque impériale; 495 et 510: décrets pour rechercher des livres dans tout l'Empire (Drège, p. 39-41); 581: les Sui succèdent aux Zhou. Deux ans après, le directeur de la Bibliothèque Impériale propose des mesures pour reconstituer une grande collection (Drège, p. 42-43); 589, les Sui réunifient la Chine et intègrent dans leur bibliothèque celle des Chen (Drège, p. 44); 621: fondation de la dynastie des Tang, changement de la capitale, entre 80 et 90% de la

que les catalogues et les principes de classification résistent à ces turbulences et peuvent aider, le cas échéant, à orienter les recherches pour tenter de reconstituer les pertes.

L'existence d'une bibliothèque impériale, même répartie en plusieurs bâtiments, joue un rôle idéologique important. La bibliothèque pourrait symboliser la dynamique centralisatrice du pouvoir impérial. Elle en est aussi l'un des effets, puisque l'empereur peut ordonner par décret la collecte systématique des livres, depuis les préfectures ou les districts, moyennant une indemnité ou non, voire la réquisition des livres possédés par les fonctionnaires et les lettrés de la capitale lorsqu'il faut combler les lacunes ou corriger par collation systématique des exemplaires fautifs. La bibliothèque impériale se doit de réunir et de concentrer la totalité d'un patrimoine livresque dont les lettrés chinois pouvaient s'approprier, à titre privé, des pans limités. Cette conservation passive est indissociable d'un travail permanent de copie, de vérification, de correction. Une dialectique complexe s'instaure ainsi entre bibliothèques impériales et les bibliothèques périphériques et privées, de hauts fonctionnaires ou de lettrés. L'un des pôles de cette dialectique est l'inquiétude que certains livres ne figurent pas dans la bibliothèque impériale, mais soient aux mains de particuliers, quelque part dans l'Empire, ce qui, à la limite, pourrait constituer une menace potentielle pour le pouvoir et

---

bibliothèque des Sui détruite accidentellement pendant le transfert; nouvelle campagne d'acquisitions de livres (Drège, p. 48-49); 756: rébellion d'An Lushan: les deux capitales sont détruites ainsi que les bibliothèques; nouvelles collectes de livres, mais échec (Drège, 65-66); dernier quart du IXe s.: rébellion de Huang Chao: destruction des bibliothèques (Drège, p. 69); entre 907-960: destructions régulières des bibliothèques (Drège, p. 82).

l'orthodoxie intellectuelle qu'il entend développer. Tel est l'un des constats de Niu Hong (545-610) qui, sous les Sui, juge anormal que des ouvrages se trouvent dans des demeures privées alors qu'ils ne figurent pas dans la bibliothèque impériale dont il est le directeur<sup>34</sup>. Déjà, en 213 avant J.-C., le Grand Conseiller Li Si, pour contrer les critiques des intellectuels qui utilisaient dans un sens polémique les écrits du passé, convainquit Qin Shi Huangdi d'ordonner la destruction des histoires officielles possédées par les particuliers. Seuls les ouvrages techniques et pratiques (médecine, divination, agriculture) étaient tolérés<sup>35</sup>. La diffusion incontrôlée des livres parmi la population était perçue comme une menace pour le pouvoir.

À l'autre pôle, cependant, il faut bien admettre que dans le scénario historiographique officiel, la sauvegarde et la transmission du patrimoine lettré et intellectuel chinois, et la possibilité même de reconstituer les fonds de bibliothèques impériales immanquablement détruites lors des périodes de crise, reposent sur l'existence de bibliothèques périphériques, liées à d'autres institutions, ou propriété privée de grandes familles, de lettrés, etc. La proscription des livres de Shi Huangdi fut un échec puisque, pas plus que les catastrophes successives qui affectèrent les grandes bibliothèques impériales, elle n'empêcha pas la transmission des

---

<sup>34</sup>Drège, p. 17, p. 42-43.

<sup>35</sup>Drège, 17-18 et 146, n.5, sur la défiance des Légistes contre les Lettrés et les Classiques. À propos de la destruction des livres par Shi Huangdi, L. Canfora remarque justement que cette conversation de l'empereur avec son ministre est diamétralement opposée à celle entre Ptolémée Philadelphie et Démétrios de Phalère dans la *Lettre d'Aristée: Les bibliothèques anciennes et*

Classiques confucéens. L'ampleur des pertes successives n'en est pas moins très grande, puisque malgré l'existence précoce de grandes bibliothèques d'État, J.P. Drège estime que seuls 15% des ouvrages connus au début de notre ère sont parvenus jusqu'à aujourd'hui<sup>36</sup>.

La conversation du souverain et son conseiller-bibliothécaire<sup>37</sup>, épisode paradigmatique de la tradition alexandrine représentée par la *Lettre d'Aristée*, est le point de départ de ce processus de refondation récurrente qui scande l'histoire chinoise, avec ces questions lancinantes: quel est l'état de la collection? comment réunir tous les livres? Comme à Alexandrie, la bibliothèque impériale, rassemblant en un même lieu tous les livres existants, produit un effet symbolique autant qu'intellectuel, propre à cette totalité, effet qui n'est pas simplement la somme des effets produits par chaque livre particulier.

---

*l'histoire des textes*, «Le Pouvoir des bibliothèques.. », *op. cit.*, p. 263; *Il viaggio di Aristeo* (*op. cit.*), pp. 44-45.

<sup>36</sup>J.-P. Drège, *op. cit.*, p. 7.

<sup>37</sup>Mentionnons en particulier la conversation entre Daowu di (règne de 386 à 409) et de Li Xian, l'un des premiers directeurs de la Bibliothèque des Wei, traduite par J.-P. Drège, p. 38:

«— Les livres et registres de l'empire, demanda encore l'empereur, à combien se montent-ils en tout? Je voudrais les rassembler, comment m'y prendre?

— Depuis que Fuxi a commencé à régner, répondit Xian, empereurs et princes se sont succédé jusqu'à maintenant; de génération en génération, les archives de l'Etat et les commentaires secrets sont devenus innombrables. Si Votre Majesté désire vraiment les rassembler, Elle doit en organiser strictement la recherche dans toutes les préfectures, les commanderies, et les districts de

Démétrios de Phalère et Ptolémée 1<sup>er</sup> s'appuyèrent sur l'architecture conceptuelle (la «syntaxe») de la collection d'Aristote pour donner au mot «bibliothèque» une dimension sans précédents, et ce geste de fondation ouvrit une grande politique d'acquisitions de livres, sous la forme d'achats de fonds déjà constitués, d'appel aux dons etc. Il s'agissait d'initier un processus destiné à se développer de manière continue sous les règnes des successeurs du fondateur de la dynastie, voire peut-être même à parvenir très vite, en quelques décennies, à l'objectif initial de constituer une bibliothèque universelle, dont les acquisitions futures ne pourraient être que des compléments mineurs.

Dans le scénario chinois, cette politique volontariste s'apparente davantage à une restauration qu'à une fondation. La bibliothèque impériale ressemble au tonneau des Danaïdes, et le bibliothécaire serait le Sisyphe chinois. Il s'agit en effet toujours de reconstituer une collection perdue, détruite, lacunaire, voire corrompue et nécessitant une confrontation critique avec d'autres. L'enjeu est de réparer les destructions de l'histoire et de en rétablissant la continuité et l'intégrité de la tradition. La logique de la bibliothèque n'est plus tout à fait celle du trésor impérial, puisque des livres détruits peuvent être remplacés par d'autres livres, voire des copies exécutées spécialement pour l'occasion: l'essentiel, ce sont les textes, indépendants des exemplaires matériels qui les véhiculent.

La prospection des livres s'effectue à l'intérieur même de l'empire, elle est un acte de pouvoir du centre sur la périphérie. En revanche,

---

l'empire afin qu'ils Lui soient envoyés; ce qu'apprécie le souverain peut être recueilli sans difficulté».

dans le royaume Lagide, la bibliothèque d'Alexandrie résultait d'une captation beaucoup plus large, puisqu'elle importait la culture des vainqueurs sur le sol d'Égypte, en même temps qu'elle fixait une greffe étrangère sur la lignée des pharaons. Dans le récit d'Épiphanes<sup>38</sup>, Ptolémée II Philadelphe (qui se voit attribuer le geste fondateur de son père) écrit à tous les rois de la terre et aux gouverneurs qui se trouvent sous leur pouvoir, en leur demandant de lui envoyer des livres dans les domaines les plus divers. Cette dimension oecuménique n'existe pas dans l'histoire des bibliothèques chinoises, ou plus exactement, l'empire s'identifie au monde entier, ce qui ne rendit pas nécessaire, nous le verrons, le développement des traductions, comme à Alexandrie.

L'histoire des bibliothèques chinoises est indissociable de celle d'un pouvoir centralisateur et d'un processus d'unification, même lorsque le pays était partagé en royaumes ou en principautés concurrents (comme le nord et le sud). Dans l'historiographie officielle, intervient de manière récurrente le thème de la destruction des bibliothèques, mais aussi de la dispersion des livres<sup>39</sup>, c'est-à-dire d'un processus centrifuge qui dit symboliquement, à un moment donné, la crise du pouvoir et la dilution de la somme de mémoire sur laquelle il se fonde.

---

<sup>38</sup>*De mensuris et ponderibus*, PG, 43, p. 252.

<sup>39</sup>Par ex., *Hanshu*, j. 30, p. 1701 (trad. Drège, p. 20): «Au temps de l'empereur Cheng, comme les livres avaient été dispersés ou perdus, on envoya le messenger Chen Nong pour chercher les ouvrages perdus à travers l'empire». Rechercher les livres, c'est redéfinir l'extension de l'Empire, sa périphérie et son rapport au centre. Sur la dispersion des livres, voir aussi p. 23, 31.



La bibliothèque d'Alexandrie affirmait avant tout un pouvoir symbolique, qui donnait à la fondation des Ptolémées une dimension oecuménique sans rapports avec l'étendue effective du royaume. Mieux, la bibliothèque d'Alexandrie inspira les dynasties voisines, et elle dut compter avec les bibliothèques de Pergame et d'Antioche en particulier, puis, plus tard, avec le développement des bibliothèques publiques de la Rome impériale.

Là où, en cas de besoin, l'empereur chinois exigeait de ses ministres, de ses hauts fonctionnaires, voire de tous ses sujets, la mise à disposition de leurs livres personnels pour reconstituer sa bibliothèque, les Ptolémées, dans les premières années de la dynastie, ne purent acquérir des livres grecs qu'en dehors d'Égypte, en les achetant auprès des libraires ou des particuliers dans les cités, peut-être aussi auprès de revendeurs et d'intermédiaires qui venaient directement les solliciter, ou encore en les confisquant à bord des bateaux entrant dans le port d'Alexandrie, par la saisie des rouleaux de papyrus qui étaient immédiatement remis à des ateliers de copistes. Un rouleau flambant neuf, avec un texte que l'on peut présumer recopié à la hâte et sans toutes les vérifications nécessaires, était remis au propriétaire légitime, en guise de remerciement pour sa collaboration, tandis que le rouleau original, peut-être encore mouillé d'embruns et effiloché à l'usage, entrait dans la bibliothèque royale, support d'un texte susceptible d'être inédit ou de contenir des variantes de qualité et qui, par son origine même, marquait l'emprise du pouvoir Lagide sur toutes les villes du monde Méditerranéen. La publicité donnée à cette politique d'acquisitions de livres encouragea, dans le monde grec comme en Chine, les faussaires en tout genre, certains bibliophiles chinois faisant même

exécuter des facsimile par des copistes particulièrement habiles: ils renversaient ainsi le schéma alexandrin, puisqu'ils remettaient aux envoyés impériaux les copies modernes et gardaient cachés leurs précieux originaux <sup>40</sup>.

La bibliothèque d'Alexandrie et les bibliothèques impériales chinoises partagent nombre de traits propres à une bibliothèque universelle, au temps du livre manuscrit, notamment dans les méthodes mises en oeuvre pour constituer la collection, comme dans les opérations techniques liées à leur conservation, à la réalisation de copies et à l'établissement philologique des textes<sup>41</sup>. Mais il y a aussi des différences significatives, au premier rang desquelles les rapports au temps et à l'espace. Alexandrie est le lieu de condensation et d'émergence, sous une forme tangible et dénombrable, de cette notion abstraite, essentielle dans la définition de la culture et de la civilisation, la *paideia*. Les livres permettent de réunir et de délimiter, d'organiser (sur un mode cartographique) un héritage intellectuel et littéraire qui, tout en étant fortement centré sur l'hellénisme, ne s'y réduit cependant pas et le dépasse, du fait de la part dévolue aux traductions. La construction bibliothécaire de cet héritage répond à une situation géopolitique particulière — préserver la mémoire et les racines culturelles de la classe dirigeante gréco-macédonienne qui s'implante dans une terre étrangère dont la très ancienne civilisation fascina l'hellénisme

---

<sup>40</sup>Drège, p. 43-44, 52, 165. Pour la bibliothèque d'Alexandrie: Galien, *Commentaire au traité Sur la nature de l'homme d'Hippocrate*, vol. XV, p. 105 (Kühn) et L. Canfora, *La Bibliothèque d'Alexandrie et l'histoire des textes (op. cit.)*, p. 47-48

<sup>41</sup>Voir S. Cherniack, *Book Culture and Textual Transmission in Sung China*, «HJAS», 1994, 54, pp. 5-125.

depuis Homère et Hérodote; pallier les limites effectives des aires d'influence politico-militaires, consécutives au partage des conquêtes d'Alexandre entre ses diadoques, par une autre forme d'universalité donnant une dimension oecuménique à un royaume parmi d'autres; contribuer à la propagande du régime et à son pouvoir d'attraction sur les élites intellectuelles de la Méditerranée hellénisée, en réunissant la plus grande collection de livres de toute l'histoire du monde grec, et en déplaçant par là même le centre de gravité de l'hellénisme de son foyer historique, les ciltés classiques au premier rang desquelles se trouvait Athènes, vers la ville nouvelle qui en accapare l'héritage écrit.

Les bibliothèques impériales chinoises participent de la légitimation du pouvoir, en ce qu'elles assurent la continuité d'une tradition et d'un processus de transmission qui remonte aux sources mêmes de la civilisation. Ce lien avec le passé doit être restauré après chaque rupture accidentelle, et il est frappant de noter que la reconstitution des collections détruites s'accompagnait de la répétition des opérations de catalogage, de copie et de correction des textes. Mais elles n'ont pas pour vocation de stocker tout le savoir du monde, sauf si l'on admet que le monde a les frontières de la Chine. Dans la période étudiée par J.-P. Drège, on ne voit rien d'équivalent à l'intérêt alexandrin pour les «sagesses barbares». Il n'y a pas de politique de traductions à grande échelle<sup>42</sup>. Les textes coréens et japonais, par exemple, ne sont pas entrés dans les bibliothèques impériales chinoises.

Le corpus bouddhiste, toutefois, semble constituer une exception. Les livres bouddhistes, importés de l'Inde, furent ensuite traduits en chinois, préalable à leur reproduction manuscrite à grande échelle et à leur diffusion de monastères en monastères. Ils entrèrent aussi dans les bibliothèques impériales, où ils se mêlèrent tout d'abord au reste de la collection<sup>43</sup>. Mais le développement des traductions et l'accroissement du corpus conduisent à regrouper ces livres dans une catégorie spéciale, distinguée comme telle dans les classifications bibliographiques et les catalogues officiels. Au début du VI<sup>e</sup> s., l'empereur Wudi des Liang créa une institution qui était un centre de traduction de textes bouddhistes. Le fonds d'une bibliothèque bouddhiste impériale, distincte et spécialisée, fut ainsi constitué<sup>44</sup>. L'empereur Wen des Sui (r. 581-604), sans doute gagné au bouddhisme, ordonna aux fonctionnaires de copier le canon bouddhiste pour le déposer dans les monastères et la bibliothèque impériale<sup>45</sup>. La collecte et la traduction des textes pouvait aussi être assurée par les monastères. La singularité de ce corpus réside moins dans son origine étrangère que dans le fait qu'il véhicule une philosophie sortant du cadre de l'orthodoxie confucéenne. De ce point de vue, le corpus taoïste pose un problème analogue et fait aussi l'objet d'un traitement spécifique dans les bibliothèques impériales. C'était donc la dévotion personnelle plus qu'une curiosité intellectuelle pour les «sagesses barbares» qui motiva certains empereurs, princes et hauts dignitaires à encourager la la

---

<sup>42</sup>Ce trait a été souligné par J.-P. Drège lors de la table ronde «Formes de la culture lettrée dans le monde chinois: jalons pour un comparatisme» à la Bibliothèque nationale de France (11/12/97).

<sup>43</sup>Drège, p. 177

<sup>44</sup>Drège, p. 177, 195.

<sup>45</sup>Drège, 196.

collecte, la reproduction et la diffusion des textes bouddhistes. Les livres taoïstes et bouddhistes constitueront aussi les fonds de bibliothèques spécialisées et non officielles, dans des monastères, des écoles ou des ermitages<sup>46</sup>.

À un niveau plus général, les bibliothèques impériales chinoises sont investies d'une fonction idéologique que l'on ne rencontre pas dans les bibliothèques du monde gréco-romain. On pourrait dire que les bibliothèques impériales se situent au centre d'un réseau, au cœur d'un système de bibliothèques, toutes soumises — plus ou moins fermement — au contrôle du pouvoir. Il est certain que les Ptolémées n'ont pas eu de politique de la «lecture publique». Ils n'ont pas utilisé non plus le patrimoine livresque qu'ils avaient concentré pour une politique massive d'acculturation de la population égyptienne ou ne serait-ce que de ses élites<sup>47</sup>. La

---

<sup>46</sup>Drège, pp. 194-237 (monastères bouddhistes, Dunhuang) et pp. 258-264 (bibliothèques taoïstes).

<sup>47</sup>Il convient néanmoins d'évoquer ici la bibliothèque dans le Sérapéion d'Alexandrie, fondé par Ptolémée III Evergète (et faisant suite peut-être à un petit temple construit par l'un de ses deux prédécesseurs) et détruit en 391 après J.-C. Au IV<sup>e</sup> s. après J.-C., le rhéteur Aptonios évoque cette bibliothèque qui était ouverte à un public de lettrés et d'étudiants, *Progymnasmata*, 12 (*Rhetores Graeci*, II, Spengel). Il est difficile de savoir avec certitude si cette indication, se rapportant à une époque où la Bibliothèque du Palais n'existait plus, peut s'appliquer à la vocation originelle du Sérapéion, au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Voir P.M. Fraser, *Ptolemaic Alexandria*, *op. cit.*, I, p. 323-324. Parmi les éléments qui peuvent aider à éclairer le statut de cette bibliothèque "fille", il faut mentionner qu'elle se trouve en dehors du quartier royal, dans le quartier de Rhakotis, où des Égyptiens vivaient déjà avant la fondation d'Alexandrie; qu'elle est associée au temple le plus important d'Alexandrie, perpétuant en cela un usage de l'Égypte ancienne; et que ce temple est voué au culte de Sérapis, divinité nouvelle fusionnant des traits grecs et indigènes. Sur les prêtres égyptiens comme lettrés et bibliothécaires sous les Lagides,

valorisation idéologique de cette collection, matérialisation de l'héritage de la *paideia* grecque enrichie des grandes oeuvres spirituelles des populations périphériques (juifs, iraniens...), ne s'est pas traduite par une orthodoxie d'État, qui aurait défini à la fois le corpus des textes et les cadres normatifs de leur interprétation. La bibliothèque d'Alexandrie n'a pas été l'élément moteur d'une politique éducative, la référence d'un système de formation des cadres de la bureaucratie Lagide, que l'on aurait sélectionné et promu en fonction de leur connaissance d'un corpus canonique et d'un certain nombre de performances techniques — mémorisation, rédaction de dissertations, commentaires etc. Les sources conservées sur la bibliothèque d'Alexandrie ne suggèrent en rien l'implication de la haute administration des Ptolémées, de leurs ministres, de leur bureaucratie dans la supervision de la Bibliothèque<sup>48</sup>, si l'on excepte toutefois Démétrios de Phalère, qui fut le conseiller du fondateur de la dynastie. Les bibliothécaires et les savants du Musée furent avant tout des spécialistes, des professionnels des lettres et de la science, et non de hauts fonctionnaires. Nous sommes dans un système de patronage, qui

---

voire la documentation papyrologique réunie par D.J. Thompson, *Memphis Under the Ptolemies*, Princeton University Press, 1888, p. 113-114 et note 45-47, ainsi que le chapitre 7.

<sup>48</sup>Il y a cependant une exception: sur le papyrus qui nous a conservé la liste des bibliothécaires d'Alexandrie, un certain Cydas «l'un des porte-lance» est nommé après Aristarque (*POxy.* 1241, col. II, 16-17). Voir P.M. Fraser, *Ptolemaic Alexandria*, *op.cit.*, I, p. 333 et IIa, p. 491, note 215, qui suppose que cet officier supérieur, dont la fonction est attestée par deux inscriptions, fut nommé gardien de la bibliothèque par Ptolémée VIII Evergète II, dans une période de graves troubles politiques, après qu'Aristarque, personnellement compromis, eût quitté Alexandrie pour Chypre. Voir aussi P.M. Fraser, *op. cit.*, IIb, p. 667, n. 133.

perpétue les cénacles de cour déjà connus dans la Grèce classique ou en Macédoine.

Dès les Han, les fonds de livres et d'archives de l'empereur sont répartis dans plusieurs établissements — Palais, Pavillons, Salles, Terrasses aux noms évocateurs. Dans ces lieux, des savants se livrent à des recherches historiques, des lettrés enseignent ou se livrent à des travaux d'édition<sup>49</sup>. Les doubles ou les exemplaires copiés pouvaient être répartis entre les ministères, le palais, les bureaux des deux capitales (recolement de la bibliothèque impériale sous le règne de Yangdi, 605-618)<sup>50</sup>. Mais c'est surtout sous les Tang que l'on constate l'emprise de l'administration sur les bibliothèques: l'empereur Xuanzong (r. 712-756), en particulier, supervise et décrète les changements de noms des institutions, les déplacements et les regroupements des collections, la répartition des exemplaires en double ou en triple entre différents fonds, la gestion des personnels techniques, la nomination de commissions de lettrés<sup>51</sup>. Les fonctionnaires et les différents bureaux peuvent emprunter les livres de la Bibliothèque impériale<sup>52</sup>. A côté du

---

<sup>49</sup>Drège, p. 22-23.

<sup>50</sup>Drège, p. 45.

<sup>51</sup>Drège, p. 52-65.

<sup>52</sup>Comme l'indique le décret de 779 qui interdit désormais de prêter les livres du Département de la Bibliothèque impériale et du Palais, sans doute parce que ces ouvrages n'étaient pas toujours rendus: Drège, p. 66. L'Empire romain semble offrir une situation comparable, du moins par la multiplicité des bibliothèques publiques. Mais celles-ci n'avaient pas le même statut, et étaient des fondations liées à la politique monumentale des empereurs ou, dans certains cas, à la générosité de riches particuliers (comme Pline le Jeune). Les bibliothèques impériales à Rome, toutefois, n'étaient pas au service d'une culture d'état, comme en Chine, et ne furent pas liées à une structure de recherche et d'activité savante comme à Alexandrie. Elles étaient généralement

Département de la Bibliothèque impériale proprement dite, on voit apparaître d'autres grandes bibliothèques officielles, la Bibliothèque où s'assemblent les Sages, où travaillent des lettrés-fonctionnaires, la Bibliothèque du Collège pour le Développement de la Littérature, dont les lettrés étaient chargés d'enseignement auprès d'une trentaine d'élèves; la Bibliothèque du Collège des Annalistes, chargés de la rédaction des histoires officielles, la Bibliothèque de l'Académie du Hanlin, celle de l'Héritier du trône, du Collège pour l'Exaltation de la Littérature, du Gynécée, des Princes<sup>53</sup>. Chacun de ces établissements avait ses missions propres, ses collections, son personnel, ses tâches de cataloguage, de vérification et de correction des textes, etc.

L'approche comparative conduit donc à souligner la singularité du dispositif chinois et le rôle stratégique des bibliothèques et du patrimoine lettré dans l'exercice du pouvoir, l'organisation de l'administration et la définition d'une orthodoxie qui tint lieu d'idéologie officielle et unificatrice, et organisa un véritable cursus éducatif, déterminant pour la carrière de tous les fonctionnaires. La clé de cette singularité réside sans aucun doute dans la nature particulière des collections conservées dans ces bibliothèques et héritées d'un lointain passé. Le canon confucéen délimita l'un des principaux champs de l'activité intellectuelle et littéraire en Chine: travaux d'édition, travaux d'exégèse, définition de l'interprétation orthodoxe, ensembles des procédures didactiques visant à l'assimilation de ses enseignements.

---

composées de deux fonds distincts, grec et latin. À partir du règne de Claude, un magistrat de rang supérieur s'occupa de la gestion des bibliothèques publiques à Rome.



Les Bibliothèques impériales chinoises jouent ici un rôle essentiel. Elles perpétuaient un geste de transmission, celui de Confucius lui-même (551-479 av. J.-C.), du moins tel qu'il l'explique<sup>54</sup>. Confucius occupe une position de pivot dans l'histoire de la tradition: statut complexe, qui tient à la fois de l'auteur, de l'éditeur et du bibliothécaire, puisqu'il met en forme un corpus de textes hérités du passé et leur reconnaît une valeur formatrice exemplaire<sup>55</sup>. Ce corpus, toutefois, n'est pas transmis de manière immuable. Il se modèle dans l'histoire. Le corpus canonique comprend cinq textes sous les Han (*Livre des Odes*, *Livre des Documents*, *Rites*, *Livre des Mutations*, *Annales des Printemps et Automnes*), six si l'on y intègre le *Livre de la Musique*, mais à la fin de la dynastie et sous les Wei et les Jin (IIIe s.), les "Classiques" sont au nombre de sept, avec l'ajout des *Entretiens* de Confucius et du *Livre de la Piété Filiale*. Sous les Tang, il y aura neuf Classiques et sous les Song, treize, ce qui correspond à la forme stabilisée du canon.

Les Classiques confucéens constitueront toujours la première catégorie du système classificatoire des bibliothèques impériales

---

<sup>53</sup>Drège, p. 70-82.

<sup>54</sup>*Entretiens*, VII.1(2): «Je transmets l'enseignement des Anciens, sans rien créer de nouveau, car il me semble digne de foi et d'adhésion» (trad. A. Cheng).

<sup>55</sup>Comme première voie d'accès à la question confucéenne, nous suivons A.Cheng, *La Trame et la Chaîne: Aux Origines de la constitution d'un corpus canonique au sein de la tradition confucéenne*, «Extrême-Orient / Extrême-Occident», 1984, 5, pp. 13-26; F. Jullien, *Ni écriture sainte ni oeuvre classique: du statut du texte confucéen comme texte fondateur vis-à-vis de la civilisation chinoise*, *ibid.* pp. 75-127.

chinoises<sup>56</sup>. Constituant un fonds particulier des collections, ce corpus fait l'objet de travaux de collations et de corrections philologiques, mais aussi de réorganisation interne. Sa valeur réside dans son statut matriciel par rapport aux autres grandes classes de livres — Histoire, Philosophes et Collections littéraires dans le cas du *Suishu* (achevé en 656)<sup>57</sup>, qui va constituer la norme de la bibliographie chinoise. Le statut particulier de ce corpus est ainsi de contenir «la totalité de la production littéraire à venir»<sup>58</sup>. Selon la formule de François Jullien, «les textes confucéens confèrent à l'espace littéraire ses dimensions ultimes et du même coup le délimitent définitivement»<sup>59</sup>. Il y a dès lors un lien très particulier d'analogie entre le corpus des Classiques (dans ses remaniements successifs), les Bibliothèques impériales, leurs catalogues et la production savante et lettrée chinoise, du moins celle qui s'inscrit dans cette orthodoxie, l'un des moteurs de cette production résidant dans les commentaires, qui contribuent d'ailleurs au processus même de la canonisation<sup>60</sup>.

Le rôle fondateur de Confucius se manifeste aussi dans la définition d'un modèle d'enseignement où l'étude des textes anciens joue un rôle essentiel, quoique non exclusif, à la fois d'accomplissement

---

<sup>56</sup>Drège, p. 91.

<sup>57</sup>Sur le *Suishu*, Drège, p. 120-126.

<sup>58</sup>Jullien, *art. cit.*, p. 99-103, qui commente un traité de critique littéraire, le *Wenxin diaolong*, de Liu Xie (début du VI<sup>e</sup> s.).

<sup>59</sup>Jullien, *art. cit.*, p. 102.

<sup>60</sup>Cheng, *art. cit.*, p. 19: «c'est le commentaire qui fait le Classique». Voir du même auteur, *Étude sur le Confucianisme Han. L'Élaboration d'une tradition exégétique sur les Classiques*, Paris, Collège de France, Mémoires de l'Institut des Hautes Etudes Chinoises, 1985; *Histoire de la pensée chinoise*, Paris, Seuil, 1997.

éthique et de formation pratique<sup>61</sup>. La canonisation de ces textes anciens est indissociable du rôle prédominant qui leur est conféré par le pouvoir impérial chinois: celui-ci définit une tradition d'interprétation orthodoxe et produit des éditions officielles dès la dynastie Han. Sous le règne de Wu (136 av. J.-C.), sont instituées par décret des chaires officielles de Docteurs d'État, spécialisés dans l'étude et l'enseignement des Cinq Classiques<sup>62</sup>. Ce qui est en jeu est la définition d'une «orthodoxie officielle qui puisse servir de substrat idéologique à l'unification réalisée sur le plan politique»<sup>63</sup>. On ne peut faire une carrière politique ou exercer une fonction dans l'État qu'en étant confucéen, et en ayant suivi les étapes du cursus d'éducation officielle, sanctionnées par un système d'examens qui se maintiendra durant toute l'histoire de l'empire. Ce rôle constituant du corpus classique dans la définition d'un savoir et d'une idéologie d'État est essentiel pour comprendre la fonction des bibliothèques impériales chinoises et en particulier leur lien avec des institutions d'enseignement, puisqu'elles sont dépositaires à la fois de la lettre (éditions officielles) et du sens des textes canoniques, et, à ce titre, elles sont garantes non seulement de la continuité de la tradition, mais aussi de l'unité de l'empire<sup>64</sup>.

---

<sup>61</sup>Voir *Entretiens*, VII.24, VIII.8, XIII.5 (trad. A. Cheng, Paris, Seuil, 1981).

<sup>62</sup>Cheng, *art. cit.*, p. 20-21.

<sup>63</sup>Cheng, *art. cit.*, p. 20.

<sup>64</sup>Drège, p. 50-51: l'empereur Taizong (626-649) ordonne la fixation du texte en une "version correcte" et l'établissement d'un commentaire. Cette édition est achevée vers 653 et sert de référence dans les écoles et pour les examens.

La Bibliothèque des Ptolémées à Alexandrie présente une configuration bien différente. L'échelle temporelle<sup>65</sup>, l'échelle spatiale ne sont pas les mêmes. Le contexte politique non plus. La bureaucratie des Lagides repose sur un critère culturel et ethnique — l'immigration gréco-macédonienne, partageant un même mode de vie, des croyances religieuses, la maîtrise d'un certain nombre de références culturelles, en particulier littéraires, qui étaient à la base de l'éducation. Mais rien de comparable à un recrutement basé sur un système d'examens, vérifiant la parfaite assimilation d'un corpus de Classiques. Les collections de la bibliothèque d'Alexandrie n'étaient pas, non plus, constituées autour de textes canoniques, qui sous-tendrait toute l'idéologie du régime. Lieu de rassemblement et d'accumulation de tous les livres porteurs de l'héritage littéraire et intellectuel de l'hellénisme, ouverte aux sages étrangères, inspirée par un rêve de complétude et d'universalité, la bibliothèque fut le lieu d'une cartographie des savoirs et des genres, où les regroupements catégoriels s'accompagnaient des inventaires bio-bibliographiques: rien de semblable au rôle matriciel des Classiques confucéens, qui préfiguraient l'ordre de la bibliothèque comme le devenir de toute la littérature chinoise. Si l'épopée homérique fut, dans l'Antiquité, ce qui s'approcha le plus d'un grand texte d'éducation, véhiculant une morale, voire un savoir encyclopédique et une théologie, grâce aux subtilités d'une exégèse allégorique particulièrement développée

---

<sup>65</sup>De 295 (date présumée de la fondation du Musée) à 30 av. J.-C. pour la dynastie Lagide proprement dite. Sous l'Empire romain, la Bibliothèque n'est plus au centre du pouvoir et avait perdu une grande part de son rayonnement. Sa destruction se situe sans doute entre les années 270-275 (guerre entre Aurélien et Zénobie de Palmyre) et le sac d'Alexandrie par Dioclétien à la fin du IIIe s.

chez les Stoïciens<sup>66</sup>, elle ne fut en aucun cas une oeuvre investie d'un statut officiel, dont l'interprétation aurait dû obéir à une ligne orthodoxe, et dont la connaissance approfondie aurait constitué le sésame de toute carrière politique.

Au terme provisoire de ce parcours, entre bibliothèques grecques et chinoises, on rencontre ainsi des formes culturellement déterminées de sélection et de hiérarchisation du patrimoine lettré. L'un des prolongements de ce cheminement pourrait être de réfléchir à la multiplicité des facteurs qui ont contribué à réduire et à réorganiser le vaste patrimoine littéraire réuni dans la Bibliothèque d'Alexandrie. Au rêve de rassembler tous les livres du monde s'opposaient en effet des réalités pragmatiques (les pertes et destructions dues aux aléas de l'histoire et de la transmission des textes) mais aussi des logiques intellectuelles concurrentes, comme la définition progressive des listes d'auteurs classiques et de leurs oeuvres, distribués par genres littéraires ou par disciplines, d'abord façonnées par l'axiologie des bibliothécaires lettrés du Musée (Aristophane de Byzance et Aristarque), puis relayées par les préoccupations spécifiques du monde des écoles et de la rhétorique, qui formalisèrent le "canon" des écrivains à lire et à imiter.

Christian Jacob

Centre Louis Gernet

Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.

---

<sup>66</sup>Par exemple Cratès de Pergame et Strabon, mais aussi Héraclite.

